

Procès-verbal du Conseil d'établissement du 4 novembre 2025

Ouverture de séance par le Président du Conseil d'Établissement à 18h10

Le Conseil d'Établissement est présidé par monsieur le Proviseur.

20 membres sur 23 ayant le droit de vote, le quorum est donc atteint en ouverture de séance.

La séance se tient en présentiel sur le campus de Qingpu.

Désignation du secrétaire de séance : Jean-Joseph KOUDAYA , proviseur-adjoint

En préambule, Monsieur le proviseur félicite tous les membres élus pour leur engagement et leur présence.

1. Adoption de l'ODJ :

Monsieur le Proviseur présente l'ordre du jour suivant du 1^{er} conseil d'établissement de cette année :

1. Adoption de l'Ordre Du Jour (ODJ)
2. Installation des instances
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19/06/2025
4. Validation du règlement intérieur du conseil d'établissement
5. Les chiffres de la rentrée 2025
6. Résultats des évaluations nationales de Français et de Mathématiques : analyse et actions
7. Situation des emplois à la rentrée 2026 : postes vacants et demandes
8. Journées de formation des personnels pédagogiques du 7/11/25 et du 24/04/26
9. CR du conseil école du 28/10/2025
10. CR du conseil pédagogique du 15/10/2025
11. Préparation du calendrier des congés scolaires 2026-2027 : cadrage
12. Questions des membres.

Approbation de l'ODJ :

Présents : 20

POUR : 20 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

L'ordre du jour est approuvé.

2. Installation des instances

Le proviseur vérifie et complète avec les élus présents les listes constitutives des différentes instances.

Arrivée à 18h22 de M. Benjamin Demièrre, attaché de coopération universitaire au consulat de Shanghai.

M. Auger rappelle qu'il existe actuellement deux représentants du personnel enseignant au secondaire. Aucun représentant du personnel enseignant secondaire n'est à ce jour élu sur le site de Yangpu. Il souligne par ailleurs qu'aucun représentant du personnel enseignant sous contrat local n'est actuellement présent.

Compte tenu de leurs obligations respectives, il ne leur sera pas toujours possible d'assister à l'ensemble des instances.

Les représentants du primaire indiquent qu'ils se tiennent à disposition pour apporter leur appui aux représentants du secondaire si besoin.

Installation des instances :

Présents : 20

POUR : 20 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19/06/2025

Le procès-verbal a été envoyé avec la convocation.

Le proviseur demande s'il y a des questions concernant le procès-verbal de la séance précédente.

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote.

Adoption PV du 19/06/2025

Présents : 20

POUR : 20 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

4. Validation du règlement intérieur du conseil d'établissement

M. Fouillard, proviseur, présente et commente le règlement intérieur du conseil d'établissement.

M. Auger demande une précision concernant la mention « trois questions par corps ».

Il lui est indiqué qu'il s'agit de trois questions par corps ou par liste lorsqu'il existe plusieurs listes de représentants, et que cette règle s'applique à l'ensemble des corps.

M. Fouillard, proviseur, rappelle que le règlement est soumis au vote chaque année.

M. Auger observe que cette organisation confère un poids important au corps des parents.

M. Ferry souligne, pour sa part, que les représentants des élèves doivent également faire usage de leur droit de poser des questions.

Règlement intérieur du Cet :

Présents : 20

POUR : 20 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

5. Les chiffres de la rentrée 2025

Le proviseur présente les chiffres de la rentrée scolaire, en soulignant la stabilité du taux de nouveaux inscrits sur les deux campus et la progression positive, proche des niveaux observés avant la période pré-Covid.

Il indique qu'il convient désormais de consolider la base du campus de Yangpu et d'y développer le cycle terminal. Les nouveaux inscrits proviennent majoritairement du primaire.

Une vigilance particulière est à maintenir concernant la maternelle de Yangpu, les familles ayant tendance à privilégier une scolarisation en centre-ville avant de rejoindre l'établissement plus tard.

La population française est en diminution, tandis que la proportion d'élèves de nationalité chinoise augmente. Cette évolution traduit une transformation de la composition du public de l'établissement. C'est une politique volontaire de l'établissement visant à maintenir les niveaux.

L'origine géographique des élèves est davantage locale, et la population scolaire se caractérise désormais par une plus grande sédentarité, la durée moyenne de scolarisation au sein de l'établissement étant en hausse par rapport aux années précédentes. M. Le directeur exécutif souligne que l'origine géographique des familles diffère de leur nationalité : le lycée compte plus de 60 nationalités d'élèves.

Le proviseur rappelle que le marché scolaire est très concurrentiel.

M. Ferry interroge sur la date d'ouverture d'une classe de première à Yangpu, au regard des chiffres positifs observés. Le proviseur indique qu'une ouverture est envisageable, mais impliquerait un coût élevé et des effectifs réduits dans les enseignements de spécialité.

Un second scénario serait de différencier les parcours proposés sur chaque campus, en attribuant certaines spécialités à Yangpu et d'autres à Qingpu. Les élèves seraient alors amenés à changer de campus en fonction de leur combinaison de spécialités. Une première tendance pourra être dégagée à l'issue des conseils de classe du 1^{er} trimestre.

Il est toutefois rappelé que maintenir une première à Yangpu reviendrait à ne pas alimenter les effectifs de Qingpu. Une projection financière devra être réalisée afin de présenter un chiffrage économique au conseil d'administration.

M. Ferry souligne la proximité des conseils de classe, tandis que M. Auger rappelle que les conseils de terminale sont décalés afin de rester en cohérence avec le calendrier de Parcoursup.

Le directeur exécutif réaffirme que la vision de l'établissement demeure inchangée : l'ouverture d'un cycle terminal à Yangpu demeure un objectif, sous réserve de sa viabilité pédagogique et financière.

Une analyse complète sera présentée au conseil d'administration en janvier, puis à l'assemblée générale.

M. le proviseur précise qu'un cycle terminal nécessite une base solide, reposant sur le primaire et le secondaire, dont les cohortes progressent avec des effectifs actuellement satisfaisants.

Un effectif d'environ cinquante élèves serait idéal. La combinaison des enseignements de spécialité sera déterminante pour la faisabilité du projet.

L'ouverture de la terminale et de ses options aura également un impact budgétaire, pouvant représenter l'équivalent d'une demi-division supplémentaire.

Il n'est pas réclamé de vote sur ce point.

6. Résultats des évaluations nationales de Français et de Mathématiques : analyse et actions

Présentation des résultats des évaluations nationales du primaire, en indiquant que les élèves FLSCO 1 sont à part. Les résultats sont bons par rapport aux attendus. M. KURDZIEL, directeur du primaire de Qingpu, rappelle que les résultats de cohorte augmentent également, car les enseignants font un travail d'adaptation aux enjeux pédagogiques de l'éducation nationale. Les tests permettent également de repérer les élèves présentant des troubles des apprentissages. Les élèves sont pris en charge par les enseignants.

La focale est mise sur les élèves en difficulté, ceci grâce à des moyens conséquents, avec l'appui des enseignants spécialisés (présents sur chaque campus désormais) et du FLSCO.

M. le proviseur souligne que le nombre d'élèves pour lesquels le français constitue une langue étrangère augmente, ce qui peut influencer sur les résultats scolaires.

M. Kurdziel, insiste sur l'investissement des enseignants et la qualité du travail réalisé.

M. Capot, proviseur-adjoint du campus de Qingpu, présente les résultats des évaluations nationales en français et en mathématiques pour le secondaire. Il indique que le niveau général en français demeure satisfaisant, et qu'en mathématiques il est très bon.

Le travail sans calculatrice est jugé très bénéfique pour les élèves, en cohérence avec les nouvelles modalités de l'épreuve anticipée de mathématiques du bac.

La reformulation des consignes s'avère essentielle pour favoriser la compréhension des élèves. Ces évaluations, complétées par d'autres dispositifs croisés, constituent un outil d'aide au pilotage pédagogique et à la mise en place d'accompagnements individualisés. Les résultats ont été transmis aux parents.

M. Ferry s'étonne des écarts de niveaux observés.

M. Koudaya rappelle que les classes sont hétérogènes, avec des profils d'élèves variés et des dynamiques de groupe différentes.

Les représentants des parents expriment leurs interrogations quant à la lisibilité des résultats et souhaitent savoir si le niveau général des élèves peut être considéré comme satisfaisant. Il leur est indiqué que les élèves sont au niveau attendu qui est bon, et que les élèves qui ne le sont pas sont accompagnés.

Il n'est pas réclamé de vote sur ce point.

7. Situation des emplois à la rentrée 2026 : postes vacants et demandes pour les détachés

M. le proviseur présente les modalités de recrutement des personnels détachés de l'Éducation nationale, ainsi que leurs droits et obligations.

Il expose ensuite la situation des enseignants du lycée, y compris les situations individuelles.

Il indique que des fermetures de postes sont prévues, ce qui entraînera une réduction du nombre d'enseignants détachés du ministère de l'Éducation nationale.

Il souligne toutefois que les enseignants sous contrat local remplissent pleinement leur mission et contribuent activement à la qualité de l'enseignement.

Trois postes arrivent en fin de deuxième mission. Malgré les fermetures annoncées, l'établissement conservera au moins un poste d'enseignant détaché dans chaque discipline.

Pour autant, avec la croissance des effectifs et l'ouverture de classe (primaire et secondaire), des créations de postes en contrat local seront proposés en fonction des besoins.

M. Ferry s'étonne qu'aucun vote ne soit prévu.

Le Proviseur rappelle qu'il est possible de soumettre une motion concernant la diminution du nombre de détachés.

M. Ferry observe une baisse du nombre d'enseignants sur le LFS.

Le proviseur précise que cette tendance est générale à l'échelle du réseau.

M. Ferry interroge sur la vacance du poste n° 1740, qui ne figure pas comme tel sur le site officiel.

Le proviseur précise que ce poste sera supprimé selon le chef de secteur Asie-Pacifique de l'AEFE et le site sera actualisé sous peu.

M. Ferry exprime également ses inquiétudes au sujet des postes de détachés arrivant en fin de mission et demande combien l'AEFE prévoit de faire revenir en France.

Le Proviseur indique que seuls les personnels en fin de contrat sont concernés, tout en précisant qu'il ne dispose pas de tous les éléments relatifs aux décisions de l'AEFE. Cette situation des fermetures accompagne la situation financière de l'AEFE avec sa baisse de budget conséquente.

Mme Lidan Lu, représentante des élèves, rejoint la séance à 19 h 40.

Il n'est pas réclamé de vote sur ce point.

8. Journées de formation des personnels pédagogiques du 7/11/25 et du 24/04/26

M. le Proviseur rappelle l'importance de cette formation. Il revient sur les raisons ayant conduit au changement de dates et souligne que ces journées ne constituent pas des journées de cours perdues pour les élèves, qui demeurent dans une amplitude haute d'apprentissage.

Deux journées de travail, en novembre et en avril, seront consacrées à la déclinaison des axes du plan stratégique en projets d'établissement.

Le travail de concertation impliquant les parents et les élèves interviendra dans un second temps.

Le proviseur présente la méthodologie retenue et rappelle les principaux axes de travail.

M. Ferry remercie l'équipe pour la qualité de son travail de communication. Il interroge sur la possibilité d'organiser les formations pendant les vacances scolaires.

M. Auger rappelle que les enseignants ne disposent pas d'un excédent de congés, contrairement à une idée parfois véhiculée, et qu'il n'est pas envisageable de leur demander de travailler pendant leurs vacances.

M. Le proviseur précise qu'il serait possible de revoir la répartition annuelle des journées, mais souligne que les enseignants sont déjà sollicités pendant les congés, notamment pour des formations organisées par l'AEFE. M. Dudziak, représentant des personnels du primaire, rappelle que les lycées français à l'étranger sont des entreprises qui relèvent du droit privé local et qu'il n'est pas d'usage d'imposer du travail pendant les vacances aux employés. Il évoque l'existence des *in-service days* comme un modèle comparable.

Un parent fait remarquer que les élèves perdent une journée de cours et suggère d'organiser ces formations sur des jours ouvrés sans élèves, ou en début et fin de vacances, afin d'en limiter l'impact sur les familles.

M. Le proviseur rappelle la réglementation relative aux obligations horaires : entre 864 et 936 heures annuelles d'enseignement. Le lycée se situe dans la fourchette haute de cette marge. Les représentants des parents soulignent les difficultés d'organisation que ces journées peuvent engendrer et invitent à envisager un aménagement plus favorable aux familles.

M. le Proviseur indique qu'une réflexion sera menée l'an prochain à ce sujet. Il rappelle que des consultations ont déjà été menées auprès des élèves, des enseignants et des parents l'an dernier, et que ce travail collectif se poursuivra.

Il n'est pas réclamé de vote sur ce point.

9. CR du conseil école du 28/10/2025

Mme Mottet, directrice du primaire de Yangpu, présente le compte rendu du conseil d'école du 28 octobre 2025. Elle expose les réflexions menées sur les volumes horaires des sections internationales, en particulier sur le moment le plus pertinent pour introduire l'enseignement de l'anglais et sur le volume horaire à y consacrer.

M. Kurdziel, directeur du primaire Qingpu, souligne que les critères d'analyse permettant de définir un élève francophone ont été révisés afin de mieux tenir compte de l'évolution du public scolaire du LFS. Il met également l'accent sur le rôle du pôle ressource de l'école inclusive (PREI), qui soutient l'accompagnement des élèves en difficulté à travers des dispositifs plus adaptés.

Ce pôle intervient également dans la communication avec les familles et dans la mise en œuvre concrète des mesures d'accompagnement.

M. Auger indique que les PAP ne sont pas suffisamment explicites ; la direction lui rappelle qu'il faut aussi se tourner vers les enseignants spécialisés.

Une représentante des élèves souligne que les élèves peuvent faire part de leurs difficultés aux enseignants.

M. le proviseur rappelle la définition des élèves à besoins éducatifs particuliers ainsi que les formations proposées aux enseignants sur ce sujet.

M. Auger estime que certaines strates d'information mériteraient d'être réexaminées pour que les enseignants puissent mieux accompagner les élèves.

M. le proviseur précise qu'un cadre de confidentialité s'impose et que le respect du secret médical demeure une obligation pour l'ensemble du personnel.

Il n'est pas réclamé de vote sur ce point.

10. CR du conseil pédagogique du 15/10/2025

M. le proviseur fait le compte rendu du conseil pédagogique du 15 octobre 2025. Il présente le calendrier des voyages scolaires. Il rappelle que les élèves de terminale ne participent pas aux voyages scolaires.

Les représentants des parents s'émeuvent du fait que certains Prozap auront lieu pendant la période des bacs blancs.

M. le proviseur indique que les familles doivent faire des choix et établir leurs priorités. Il rappelle les principes de la charte des Prozap, notamment celui de « un élève, un Prozap ».

M. Capot, proviseur-adjoint du campus de Qingpu, souligne qu'il ne s'agit pas d'une opposition entre les projets et les examens, mais de choix concertés, et que très peu d'élèves sont concernés.

Les représentants des parents demandent s'il aurait été possible d'anticiper cette situation et s'il serait envisageable de rappeler aux élèves qu'ils devront rattraper les cours manqués. Certains furent surpris par cette demande des enseignants l'an dernier.

M. le proviseur confirme que la participation à un Prozap n'exonère pas les élèves de leur obligation de rattraper les cours manqués. Il appartient à chaque élève de se remettre à jour dans ses apprentissages.

M. Capot, présente la nouvelle épreuve de mathématiques, en précisant les objectifs, les modalités d'évaluation et les particularités.

Il rappelle qu'il s'agit de la première session de cette épreuve, désormais réalisée sans calculatrice.

M. le proviseur précise qu'il ne s'agit pas d'un nouveau programme imposé aux élèves.

Les parents demandent aux élèves s'ils éprouvent du stress face à cette nouvelle épreuve. Les élèves expriment surtout des interrogations légitimes.

M. le proviseur rappelle que des sujets zéro, mis à disposition afin de permettre aux élèves et aux enseignants de se familiariser avec le format de l'épreuve, seront disponibles à terme.

M. le proviseur présente les travaux menés dans le cadre de la commission numérique, ainsi que la réflexion engagée sur l'usage du numérique au sein de l'établissement. Il rappelle les notes de cadrage existantes ainsi que les enseignements numériques sur lesquels s'appuie cette démarche. Il met l'accent sur le rôle des parents.

Il n'est pas réclamé de vote sur ce point.

11. Préparation du calendrier des congés scolaires 2026-2027 : cadrage

M. le proviseur rappelle les modalités d'élaboration du calendrier scolaire.

Il exprime le souhait que les débats à venir prennent en compte l'ensemble des dimensions, dans l'intérêt des élèves et le respect des équilibres d'apprentissage.

Il indique que la consultation concernera uniquement les parents élus, qui devront transmettre les échanges et consulter les familles. Les élèves participeront également à la réflexion. Aucun sondage direct ne sera prévu.

Il n'est pas réclamé de vote sur ce point.

12. Questions diverses

En réponse aux questions posées :

Les représentants des élèves soulignent une amélioration de l'usage du français en classe. Ils expriment toutefois des doutes quant à la pertinence de sanctions qui ne pourraient pas être appliquées concrètement.

Un parent d'élève relève que les familles se montrent très exigeantes et estiment que les progrès en français sont parfois trop lents. Il suggère d'envisager la mise en place d'une ASC pour favoriser l'apprentissage du français. Il indique que des parents souhaiteraient désinscrire leurs enfants pour cette raison.

M. le proviseur rappelle les modalités encadrant ce type de dispositif.

M. le directeur exécutif souligne qu'il est nécessaire de laisser aux élèves le temps de construire leur apprentissage d'une langue étrangère.

La représentante des enseignants ajoute que les temps d'expression en langue maternelle constituent des moments d'équilibre importants pour les élèves.

Le CPE indique que, dans le cadre de l'inter-CVL, des actions similaires sont déjà mises en place et que les élèves se montrent réceptifs à ces initiatives.

M. Auger souligne que les comportements des élèves à l'égard des *Ayis* justifieraient un travail de sensibilisation citoyenne.

Compétences

M. le proviseur rappelle les modalités de la réforme du Diplôme National du Brevet (DNB) et précise que l'évaluation des élèves repose toujours sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il souligne que ce cadre demeure strictement réglementé.

Les représentants des parents sollicitent l'avis des élèves. Ces derniers indiquent que les collégiens ne se préoccupent pas particulièrement de la réforme et perçoivent peu de différence entre le collège et le lycée, ainsi qu'entre les notes chiffrées et les compétences. Ils estiment toutefois que le nouveau système de notation paraît plus exigeant et permettrait de mieux situer le niveau des élèves.

M. le proviseur réaffirme que l'évaluation par compétences a fait ses preuves et qu'elle demeure le principe fondamental du système éducatif français.

Les parents demandent quand les modalités actualisées du DNB seront communiquées. M. le proviseur précise que les évolutions restent limitées et qu'une information sera transmise dès la publication des infographies officielles du ministère.

M. Capot, rappelle que les plus-values observées doivent être interprétées au regard des progrès individuels des élèves.

Les représentants des parents estiment que les notes maximales et minimales peuvent également constituer des indicateurs utiles pour apprécier le niveau général d'une classe.

Les représentants des élèves soulignent que la publication des moyennes peut parfois accentuer la pression sur ceux qui rencontrent des difficultés scolaires. Ils rappellent toutefois que les élèves ont la possibilité de demander à connaître les moyennes de classe s'ils le souhaitent.

M. Auger précise que le véritable classement des résultats intervient à l'échelle nationale, dans le cadre de la plateforme Parcoursup.

La présidente du CVL rappelle que les classements stressent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le Secrétaire de séance
M. Koudaya Jean-Joseph

Le Président de séance
M. Laurent FOUILLARD